

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1715

Patrimoine bâti de la Ville – Poursuite des opérations 60021829 "Remplacement des menuiseries extérieures 2015-2020" et 60021832 "Mise en conformité des installations électriques des bâtiments 2015-2020" - Lancement de l'opération 60021850 "Isolation des bâtiments de la Ville de Lyon 2015-2020" et affectation complémentaire et ou d'une partie des AP 2015-7, 2015-13, 2015-4, programme 20020 "Conservation du patrimoine bâti Tous secteurs"

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 DECEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2015/1715 - PATRIMOINE BATI DE LA VILLE – POURSUITE DES OPERATIONS 60021829 "REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES 2015-2020" ET 60021832 "MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS 2015-2020" - LANCEMENT DE L'OPERATION 60021850 "ISOLATION DES BATIMENTS DE LA VILLE DE LYON 2015-2020" ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE ET OU D'UNE PARTIE DES AP 2015-7, 2015-13, 2015-4, PROGRAMME 20020 "CONSERVATION DU PATRIMOINE BATI TOUS SECTEURS" (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/962 du 16 mars 2015, vous avez approuvé le lancement partiel de certaines opérations de travaux urgents.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'Equipement Pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend les projets « Remplacement des menuiseries extérieures », « Mise en conformité des installations électriques » et « Isolation des bâtiments ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celles, au sein du programme 20020 « Conservation du Patrimoine Tous secteurs » n° 2015-7 « Remplacement des menuiseries extérieures 2015-2020 », n° 2015-13 « Conformité des installations électriques des bâtiments 2015-2020 » et n° 2015-4 « Isolation des bâtiments Ville de Lyon 2015-2020 ».

Il convient de poursuivre les opérations suivantes :

- **N° 60021829 intitulée « Remplacement des menuiseries extérieures 2015-2020 »**

Dans le cadre de la politique d'économies d'énergie menée par la Ville depuis plusieurs années, un recensement des menuiseries non isolantes, voire en mauvais état de conservation, a été réalisé. Une priorisation des sites à traiter a été effectuée dont il résulte un programme de rénovation portant sur une tranche de 4 400 000 € TTC à partir de l'AP de 7 000 000 € TTC prévue sur le mandat pour l'ensemble des travaux de remplacement de menuiseries. Le rééquilibrage des réseaux hydrauliques suivra le remplacement des menuiseries pour optimiser les économies de chauffage déjà réalisées et sera également financé sur cette enveloppe.

- N° 60021832 intitulée « Mise en conformité des installations électriques des bâtiments 2015-2020 »

La réglementation des établissements recevant du public (art. EL19) et le Code du Travail (arrêté du 14 novembre 1988) imposent une vérification périodique des installations électriques par un bureau de contrôle. Les rapports émis à l'issue de ces contrôles sont susceptibles de mettre en évidence des non-conformités auxquelles il convient de remédier.

Une AP de 1 000 000 € TTC a été prévue sur le mandat pour permettre de réaliser les mises en conformité adaptées en réponse aux observations faites.

Il convient également de lancer l'opération ci-après :

- N° 60021850 intitulée « Isolation des bâtiments de la Ville de Lyon 2015-2020 »

Un diagnostic a été réalisé par la DGTB et a ciblé un ensemble de toitures et de façades à isoler pour un montant total de 2 000 000 € TTC. Le projet qui vous est présenté consisterait à lancer une première tranche de 1 000 000 € TTC traitant prioritairement les bâtiments très consommateurs d'énergie pour une économie attendue de 20 % sur les consommations de l'ensemble des sites traités.

En conséquence, il convient :

- d'une part, de porter le montant global des opérations 60021829 « Remplacement des menuiseries extérieures 2015-2020 » de 400 à 4 400 k€ par le financement complémentaire de l'AP n° 20020/2015-7 et 60021832 « Mise en conformité des installations électriques des bâtiments 2015-2020 » de 150 k€ à 1 000 k€, par le financement du reste à affecter de l'AP n° 20020/2015-13.

- d'autre part, d'autoriser le lancement de l'opération n° 60021850 « Isolation des bâtiments de la Ville de Lyon 2015-2020 » pour 1 000 k€ à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 20020/2015-4.

La liste indicative des travaux prévus sur chacune de ces trois thématiques est jointe au rapport.

Certaines de ces opérations peuvent nécessiter des autorisations d'urbanisme dont le Conseil municipal doit autoriser le dépôt.

La maîtrise d'œuvre sera assurée soit en interne, soit par un prestataire extérieur selon le montant des opérations. Les marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de coordination Santé Prévention Sécurité et de contrôle technique seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Vu le Code Marchés Publics ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code du Travail ;

Vu la réglementation sur les Etablissements Recevant du Public ;

Vu les délibérations n° 2015/962 du 16 mars 2015, n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- La poursuite des opérations 60021829 « Remplacement des menuiseries extérieures 2015-2020 », 60021832 « Mise en conformité des installations électriques des bâtiments 2015-2020 » et le lancement de l'opération n° 60021850 « Isolation des bâtiments de la Ville 2015-2020 » ainsi que leur montant respectif sont approuvés. Elles seront financées par affectation de tout ou partie de leur AP respective n° 20020/2015-7, n° 20020/2015-13 et n° 20020/2015-4.

2- M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux.

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville sur le programme 20020, AP 2015-7, 2015-13 et 2015-4, opérations 60021829, 60021832 et 60021850 et seront imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

Opérations	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
60021829	120 000	1 280 000	1 500 000	1 500 000		
60021832	100 000	200 000	200 000	200 000	200 000	100 000
60021850	70 000	400 000	400 000	130 000		

4- Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY